

DÉCOURAGER

Faites preuve de méfiance et de vigilance!

- **Tentez de garder la tête froide.** Vous n'êtes probablement pas la seule victime du fraudeur;
- **N'agissez jamais dans l'immédiat** lors d'une communication non sollicitée;
- **Ne divulguez jamais vos informations personnelles** ou vos **renseignements bancaires**;
- **Ne vous fiez jamais au numéro de téléphone sur l'afficheur**;
- **Confirmez la demande à partir d'une source officielle** : un relevé officiel, le site Internet sécurisé d'une organisation crédible;
- **Informez-vous sur les façons de renforcer la sécurité de vos renseignements personnels**, vos comptes, vos appareils et vos branchements;
- **Changez vos mots de passe régulièrement** et **vérifiez les informations publiques** disponibles à **vos sujet** sur les médias sociaux.
- **Soyez sceptique face aux demandes** d'informations sensibles.



RESSOURCES



BESOIN D'AIDE?

Vous n'êtes pas seul(e)!

Si vous en ressentez le besoin ou que cette situation affecte votre santé (perte de sommeil, anxiété, etc.), **communiquez avec les ressources psychosociales disponibles**, notamment :

- ☎ **Info-Social 8-1-1** (option 2)
- ☎ **Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC)** : 1 866 532-2822
- ☎ **Ligne Aide Maltraitance Adultes Aînés** : 1 888 489-2287

Pour obtenir des **services gratuits d'accompagnement** offerts aux **victimes de fraude en ligne**, communiquez avec la **Clinique de cyber-criminologie de l'Université de Montréal**.



J'AI ÉTÉ VICTIME D'UNE FRAUDE!

Quoi faire?



La fraude est un **acte criminel** par lequel une personne – par supercherie, mensonge ou autre moyen – **soutire des biens**, des **services** ou de **l'argent à une autre personne**.

Déployez votre **bouclier 4D** :



Discuter **D**énoncer
Détecter **D**écourager

Vous n'êtes pas seul(e). Les corps de police sont à vos côtés.



Au Canada, il est estimé que les fraudes engendrent des pertes de plus de 500 millions de dollars annuellement.

La fraude est un crime qui peut malheureusement entraîner de la honte de la part des personnes qui en sont victimes.

Vous n'êtes pas responsable de la commission du délit. La honte appartient aux auteurs du crime.

DISCUTER

Discutez des moyens de prévenir la fraude avec votre famille, vos amis, vos voisins et vos collègues de travail. Vous pourriez leur éviter d'être victimes d'une fraude.

Convenez d'un mot-code avec eux et activez l'authentification à double facteur dans toutes les plateformes numériques que vous utilisez.

Les fraudeurs utilisent différents moyens pour arriver à leurs fins : appel, texto, Internet, poste, en personne, etc.

Les prétextes sont variés :



carte fraudée



prix gagné



offre d'emploi



remboursement



sentiment amoureux



proche blessé ou en détresse

DÉTECTER

Effectuez régulièrement et attentivement les vérifications de vos différents relevés :

- **Relevés de comptes bancaires** : pour détecter toutes transactions suspectes (ex. virements, dépôts, retraits);
- **Relevés de cartes de crédit** : pour contester tout achat inconnu;
- **Relevés fiscaux** : pour détecter toutes prestations demandées en votre nom (ex. emploi, retraite);
- **Dossier de crédit** : pour s'assurer de la conformité de vos informations auprès d'Équifax et de TransUnion et détecter toute demande suspecte (ex. cartes de crédit, marges de crédit, prêts hypothécaires).

N'oubliez pas votre courrier postal : soyez à l'affût d'une rupture de service ou de courrier suspicieux (ex. une nouvelle carte de crédit non sollicitée).



DÉNONCER

Signalez la situation auprès des organismes suivants :

- L'établissement bancaire par lequel l'argent a transité;
- La compagnie émettrice de la carte de paiement, s'il y a lieu;
- Les fournisseurs de service (Internet, téléphonie cellulaire...);
- Les agences nationales d'évaluation de crédit (Equifax et TransUnion);
- Le Centre antifraude du Canada;
- Le service de police local desservant le territoire sur lequel elle s'est produite.